

TRIBUNE LIBRE- 4 décembre 2022

Provocations, communication mensongère ou délires? Le Maire inquiète ses administrés

Ça devait être une inauguration banale d'un marché de Noël, celle qui s'est déroulée ce 3 décembre 2022 à 8 h 00 sur le site du « Miel vert » à la Plaine des Cafres, avant l'ouverture au public. Les familles étaient invitées durant cette première fin de semaine de décembre, à venir découvrir et acheter, si elles sont intéressées, les nombreux articles exposés souvent faits main par des artisans et artisans de la Commune et d'ailleurs. C'est, à l'approche des fêtes de fin d'année, l'occasion pour elles de trouver une idée ou un objet pour s'échanger des présents et partager les vœux pour la future année.

Il est de coutume aussi que le maire ou un.e représentant.e de son Conseil soit là pour annoncer l'ouverture officielle de ce marché temporaire, souhaiter de bonnes affaires aux chalandes et de bonnes recettes pour les exposants. Et faire un tour des stands, serrer des mains et féliciter le travail des exposants.

Mais rien ne se passe ainsi dans cette bonne ville du Tampon où son maire saute sur toute occasion qui se présente pour venir parader comme s'il était en campagne électorale, et se saisir du micro pour assommer l'auditoire avec un de ses discours dont il a la recette, sans queue ni tête et surtout sans aucune correspondance avec l'évènement du jour. Ainsi, il y a quelques semaines, se tenait un forum des associations de la Ville. Mis à part quelques mots pour saluer les valeurs associatives, sans n'en citer aucune pour qu'on puisse savoir lesquelles lui paraissaient essentielles de nos jours, les gens sommés de quitter leurs stands pour venir écouter le maire, ont été époustouffés de l'entendre murmurer au micro des phrases décousues, sans ponctuation, pour se féliciter lui-même de tout ce qu'il avait fait pour sa Commune, entre autres son approvisionnement en quantités illimitées de masques chirurgicaux pendant l'épidémie de sinistre mémoire. Que venaient faire les masques dans un forum des associations ? On entendait en revanche murmurer dans les rangs que le brave homme tenait de plus en plus des propos hallucinatoires.

Ce matin d'inauguration du marché de Noël à la Plaine des Cafres, il fut plutôt hallucinant. Point de petit papa Noël descendu du ciel avec des joujoux par milliers ! Il fut plutôt question de ses projets malfaisants pour ce territoire, saccageant des espaces naturels, défigurant des paysages exceptionnels, abêtissant la population avec panem et circenses, du pain et des jeux. C'est sa conception du développement touristique du pays, dans lequel il avait réussi à embarquer la pauvre Communauté d'agglomération, la mal nommée CASUD.

Dans son discours, hallucinant donc, il est revenu sur son projet pour le malheureux belvédère de Bois Court dont on se souvient qu'il fut interrompu par deux mises en demeure préfectorales. Car ce grand entrepreneur avait commencé à dévaster le terrain sans aucune autorisation, comme s'il s'était agi de son arrière-cour. Et là, le projet est d'y faire 400 places de parking, 10 kiosques supplémentaires pour le marché forain quand on sait que certains samedis un seul des 10 kiosques existants est occupé par un marchand. Et le must pour ce village qui allait devenir le centre touristique de La Réunion comme il prétend sans rire, ce sera un restaurant panoramique 5 étoiles pivotant sur un essieu. Afin que les clients puissent admirer les 400 places de parkings tout en mangeant ? Les pauvres randonneurs qui sont déjà bien perturbés par le ballet d'hélicoptères dans le fond du Bras de la Plaine quand ils s'en vont découvrir l'îlet Boulon, vont-ils être sommés d'aller manger ailleurs leurs sandwiches pour ne pas gêner la vue aux clients du restaurant panoramique ? Et les gîtes et tables d'hôtes du coin n'auront plus qu'à mettre la clé sous la porte ?

Mais plus hallucinant encore quand il revint à la charge avec son projet de parc d'attractions à Bourg Murat. Les tyroliennes ne feront pas de bruit dit-il, on est obligés de le croire. Il y aurait des constructions pour abriter par temps de pluie – assez souvent en dehors de ces derniers jours de sécheresse - les malheureux promeneurs dans son parc d'attractions. Il a annoncé en passant l'ouverture de 250 commerces et l'installation d'un restaurant fast-food, celui-là même qui s'est pris récemment un tangué sauvage entre les pattes. Car les malheureux pique-niqueurs sont aujourd'hui contraints d'apporter leurs marmites ! Il a oublié que le pique-nique avec marmites de riz, cari et rougail était la tradition ici. Son parc s'étendrait sur 50 ha. Tiens donc, les autorités environnementales vont être heureuses de l'apprendre car dans leur dossier, il est marqué 15 ha. La piste de neige artificielle fut également remise sur le tapis du marché de Noël. Et dire que les gens pensaient que nous exagérions quand nous la dénoncions. Eh bien non, des indiscretions nous avaient appris que les retenues collinaires financées par l'Europe et qui n'intéressent que 10 % des éleveurs qui avaient été ciblés, ont trouvé une utilité dans l'esprit de notre Néron municipal qui pense ainsi rentabiliser son fichu parc d'attractions. D'ailleurs, les éleveurs fidèles de la Plaine des Cafres qui l'ont réélu régulièrement depuis 1983 sont-ils heureux d'apprendre qu'ils n'apportent rien à la communauté avec leurs maigres emplois ? Leur maire envisage de donner de l'emploi à 300 personnes qui vont travailler six mois en mode emplois aidés et se reposer pendant un an en touchant les indemnités de chômage. Tout un village d'assistés. Ah c'est qu'il a tout calculé, tout prévu : du pain et des jeux, en dehors des six mois de contrats aidés. L'assurance pour lui de n'avoir aucun administré pour lui mordre la main qui les nourrit ?

On est quand même en droit de se demander devant tous ses sempiternels discours d'entrepreneur, qui de lui ou de ses obéissants conseillers municipaux de la majorité, ou encore des administratifs de la Mairie et autres communicants qui s'exécutent sans jamais le prévenir qu'il ne peut pas faire tous ses caprices, lesquels seraient à blâmer.

On est tout aussi étonnés de voir à quel point une majorité de ses administrés subissent toutes ces humiliations depuis des décennies sans jamais rien oser lui dire. S'il n'y avait pas la Justice, c'est sans interruption depuis 1983 qu'il aurait sévi. On ne sait plus si ses agissements sont de la provocation vis-à-vis des autorités environnementales qui pinailent pour le laisser commettre ses écocides tranquillement, de la communication mensongère pour désarçonner ceux qui osent se rebeller dans un océan de sans voix, ou bien des paroles d'un édile perdant la mémoire. Nous sommes très inquiets.

Gilbert La Porte

Domoun la Plaine

